



Conditions générales de vente – Naëma

Facilitatrice de cérémonie

Dernière mise à jour : 26 mars 2026

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente définissent les droits et obligations de Mme Solène Averbeck, fondatrice de l'entreprise Naëma et des clients dans le cadre des prestations de Facilitatrice de cérémonie.

2. Nature des prestations

Les accompagnements proposés par Naëma consistent soutenir les couples dans leur projet de cérémonie laïque dans le respect de leurs choix et accompagnement tout au long du processus des limbes du projet à la réalisation de la cérémonie.

Cela comprend :

- écoute et recherche des envies et besoins des clients et traduction en lignes directrices
- création de la cérémonie, soutien au choix de la trame et à la formation du déroulé, à la rédaction des textes et rituels
- suivi régulier via téléphone, emails et des séances complémentaires suivant les besoins
- visite des lieux et scénographie
- accompagnement et aide de toutes les personnes impliquées, selon leurs besoins, visioconférence possible
- soutien et « coaching » du/des maître(s)/maitresse(s) de cérémonie
- présence le jour j pour la coordination et le bon déroulement de la cérémonie
- maitresse de cérémonie dans le cadre du forfait officiante.

La Facilitatrice de cérémonie s'engage à accompagner avec intégrité, responsabilité et professionnalisme les demandes dans la limite des normes sociétales.

La Facilitatrice de cérémonie n'a pas d'obligation de résultat. L'accompagnement vient en soutien d'actions concrètes mis en œuvre par les clients et leurs proches.

3. Prise de rendez-vous

Les rendez-vous se fixent via le site internet naëma.fr ou par téléphone. Toute demande sera confirmée par écrit.

4. Prestations, tarifs et modalités de règlement

Les tarifs des prestations sont indiqués sur le site et/ou les supports de communication.

➤ Séances

Les règlements se font en espèces le jour de la séance.

Le tarif de la séance est de 80 euros. Il s'agit d'une séance individuelle ou en couple avec présence autorisée d'un bébé et/ou enfant en bas âges sous la responsabilité pleine et entière des parents.

Les séances ont une durée 2h.

La première séance est à régler sur place puis pourra être déduite du forfait.

Forfaits

Les forfaits doivent être réglés en totalité au début de l'accompagnement.

Les Forfaits sont soumis à la signature d'un contrat reprenant ces CGV entre Naëma et les clients.

Les formules d'accompagnement proposées par Naëma sont les suivantes :

Forfait

Tarif : 800 euros

Ce forfait comprend:

- une séance préliminaire de 2h en couple en présentiel
- un suivi régulier via téléphone, emails et des séances complémentaires suivant les besoins
- visite des lieux et scénographie
- accompagnement et aide de toutes les personnes impliquées, selon leurs besoins, visioconférence possible
- coaching du/des maître(s)/maitresse(s) de cérémonie et soutien à la rédaction de la trame
- présence le jour j pour la coordination et le bon déroulement de la cérémonie

Forfait Officiante

Tarif : 1000 euros

Ce forfait comprend:

- une séance préliminaire de 2h en couple en présentiel

- un suivi régulier via téléphone, emails et des séances complémentaires suivant les besoins
- visite des lieux et scénographie
- accompagnement et aide de toutes les personnes impliquées, selon leurs besoins, visioconférence possible
- la rédaction de la trame de la cérémonie
- présence le jour j pour la coordination et le bon déroulement de la cérémonie
- maitresse de cérémonie le jour j

Autres offres à venir :

- ✚ Forfait Blessing way
- ✚ Forfait Baptême
- ✚ Forfait « être Femme »

Ces cérémonies peuvent faire l'objet d'un devis.

5. Annulation et report

En cas d'empêchement, les clients s'engagent à prévenir au minimum 24h à l'avance et si possible 48h à l'avance.

Tout rendez-vous non annulé dans ce délai sera considéré comme dû.

En cas d'annulation par la doula, la séance sera reportée à une date ultérieure convenue avec la cliente.

6. Déplacement

Les prestations s'effectuent à l'espace Naëma, au 35 A rue nationale à Wissembourg et sur le futur lieu de la cérémonie.

L'accompagnement peut avoir lieu exceptionnellement au domicile des clients.

Des frais de déplacement sont ajoutés à raison de 0,50€ par Kilomètres. Ce tarif peut être amené à évoluer dans le temps pour s'adapter aux prix du carburant.

7. Confidentialité

La doula s'engage à respecter la confidentialité des échanges et à préserver la vie privée des clients et de leur famille.

8. Responsabilité

La Facilitatrice de cérémonie n'a pas d'obligation de résultat. Le choix du report ou de l'annulation d'une cérémonie est l'entière responsabilité des clients. La Facilitatrice de cérémonie ne saurait être tenue responsable de séparation avant, pendant ou après la cérémonie.

Les bébés ou enfants en bas âges présents lors d'une séance sont sous la responsabilité pleine et entière des parents.

Le matériel prêté doit être restitué en l'état et au plus tard à la demande de la Facilitatrice. Toutes dégradations devront être prises en charge financièrement par les clients.

Les bébés ou enfants en bas âges présents lors d'une séance sont sous la responsabilité pleine et entière des parents.

Le matériel prêté doit être restitué en l'état et au plus tard à la demande de la Doula. Toutes dégradations devront être prises en charge financièrement par les clients.

9. Propriété intellectuelle

Les supports écrits, visuels, carnets, fiches et outils transmis restent la propriété de Naëma et ne peuvent être reproduits ou diffusés sans autorisation.

10. Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera privilégiée. À défaut, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes.